

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit comparé**, pour l'année universitaire 2023-2024 est composé comme suit :

Monsieur	ALLAND, Denis	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BARANGER, Denis	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BEPLATE, Justin	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	BLANC, François	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DRAGO, Guillaume	Professeur des universités (PR)
Monsieur	EPRON, Quentin	Maître de conférences (MCF)
Madame	GORE, Marie	Professeur des universités (PR)
Madame	GUERIN-BARGUES, Cécile	Professeur des universités (PR)
Monsieur	LEROY, Guillaume	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	MAURY, Maxime	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	PICOD, Fabrice	Professeur des universités (PR)
Madame	VINCENT, Suhasini	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Madame GUERIN-BARGUES Cécile, Professeur des universités (PR) est désignée présidente du jury.

Fait à Paris, le 11 janvier 2024

Stéphane Braconnier

